



COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2009

Etaient présents :

Madame Bavye, conseillère municipale. - Monsieur Lemoisne, conseiller communautaire.

M. Leutrau, Président-délégué. – M. Bavye – M. Blaecke – M^{me} Chebili – M. Dagbert – M. Decool – M. Godefroy – M. Huard – M^{me} Lemoisne – M. Mouveaux – M. Stragier.

Excusés : M. Bartholmey – M^{me} Dandois – M. Philippe – M. Salome

Absents : M^{lle} Dumoulin – M. Makaouangou -

1 - Communications faites par le Président-délégué du comité de quartier, M. Leutrau, au public.

- 1.1. Nous avons en fin d'année des démissions dans notre groupe de comité de quartier. Nous sollicitons la candidature de 5 personnes pour pourvoir aux remplacements. Ces candidatures seront soumises à M le Maire. Aucun candidat dans la salle. L'appel sera renouvelé dans le bulletin municipal.
- 1.2. Courant Septembre, les maires de plusieurs communes dont M. Rabary ont interpellé le ministère de l'intérieur à propos de l'insécurité. M. le chef adjoint du cabinet du ministre a répondu par une lettre dont M. Leutrau a fait la lecture. L'assistance a réagi au passage « un examen diligent de la situation sera fait ». Le public n'a pas été rassuré par cette réponse passe-partout.
- 1.3. La banque CIC a décliné par courrier notre proposition d'ouverture d'un DAB (Distributeur Automatique de Billets) dans le champ du Cerf. Selon cette banque, l'étude économique n'a pas démontré une rentabilité. Nous continuons notre démarche pour solliciter d'autres établissements bancaires à l'appui de la consultation en cours à l'initiative du comité.
- 1.4. Une réunion spécifique « insécurité » se tiendra le 30 Novembre à l'école Samain à 18h30 avec des élus, le commandant de la Police et les éducateurs de rues mis en place depuis un mois et demi. Cette réunion est à l'initiative de M. le Maire et fait suite aux nombreux incendies criminels de ces derniers mois.
- 1.5. Les comptes-rendus des réunions publiques sont désormais consultables sur le site de la Ville.

Dans l'ordre des questions du jour

2 - Qu'est ce que le Contrat de Territoire ?

Madame Bavye, conseillère municipale, fait une présentation sommaire : La LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine) est composée de 85 communes qui sont désormais réparties en 8 territoires. La ville de Ronchin est ainsi associée dans le territoire N° 7, intitulé « Sud de Lille » où sont réunies les Villes de : Sequedin, Loos, Hallennes, Haubourdin, Emmerin, Houlin-Ancoisne, Seclin, Templemars, Noyelles-lez-Seclin, Wattignies, Vendeville, Fretin, Faches Thumesnil et Ronchin.

Monsieur Lemoisne, conseiller communautaire, complète la présentation.

Le but de ces territoires est de pouvoir prendre en charge, en commun, des sujets importants qui peuvent concerner plusieurs communes à la fois afin d'avoir une uniformité harmonieuse et raisonnée des développements à l'intérieur d'un même territoire et plus largement dans la communauté urbaine. Ceci, dans un esprit d'efficacité et de look commun

« LMCU », tel que les transports en commun, les travaux de sécurité, les zones de nature vertes, les établissements publics (hôpitaux, piscine, bibliothèque etc...) et également l'aménagement des zones industrielles, l'implantation des magasins et sociétés privées.

Leur principe de travail est de provoquer un débat public sur un sujet, puis de prendre des orientations, et finalement, avoir ensuite un débat entre élus puis de prendre une décision.

Des projets ont déjà ainsi pu voir le jour, tel que la piscine écologique dans les Weppes.

A l'inquiétude de perdre la maîtrise et la possession de la décision, il est répondu pour exemple qu'à Ronchin, l'immeuble d'appartements à l'emplacement de l'usine Grain d'Orge a été mieux contrôlé. Le promoteur voulait faire ~200 appartements, le nombre a été réduit à ~100.

La commune et les comités de quartier sont assurés de conserver un rôle incontournable. En parallèle, le conseil de développement à la LMCU apporte également sa contribution.

3 – Fleurissement et embellissement des placettes

La commune veut fleurir au maximum sur les rond points et les entrées dans la ville suivant un thème ; l'été dernier c'était le soleil. Un nouveau responsable des Espaces verts vient d'être recruté.

Le comité doit terminer le recensement des placettes et espaces verts et proposer les aménagements.

Les places de Halle et Solidarité appartiennent à la commune ; autrement dit la mairie peut agir et budgétiser un projet d'aménagement sur 2010.

Le problème des places « de Halle et Solidarité » est en cours d'études, des propositions sont faites par nos professionnels de la mairie comme :

Place de la Solidarité il est envisagé d'enlever du pavage, faire des bordures et mettre des massifs...

Place de Halle, il faut reconfigurer la place.

Des réunions pourraient être organisées avec les habitants autour de leur placette. Le comité peut organiser ces réunions.

4 – La consultation sur les transports

Le comité de quartier a fait une enquête pour voir l'intérêt d'une ligne régulière vers Villeneuve d'Ascq. Cette consultation menée conjointement avec le comité du Grand Ronchin et la CLCV rencontre une grande approbation. L'intérêt semble présent dans la population. Une réserve toutefois est de ne pas rajouter du trafic de bus dans le lotissement, mais de prolonger les lignes existantes. Et par là même, de voir de repousser le terminal de la Liane.

Monsieur Lemoisne signale qu'un projet est déjà à l'étude au niveau du territoire pour la création d'une ligne qui desservirait (entre autres) le CHU, Wattignies, Faches Thumesnil, Ronchin, etc.. vers un terminus à Villeneuve d'Ascq.

Nombreux dans le public sont les citoyens qui dénoncent la dangerosité des multiples stationnements de bus au terminus de la rue Chopin. Ils s'insurgent : « Il n'est pas rare que deux bus soient à l'arrêt l'un derrière l'autre. Et autre sur l'autre côté de la rue. Il est urgent de changer l'emplacement du terminus. Il y a eu un accident grave ! ».

Le comité rappelle qu'un projet d'implantation de terminus (plan à l'appui) a été présenté à M. le Maire et au public. Il semble qu'il ait obtenu l'acquiescement. Demain, même si la ligne était prolongée, le déplacement resterait indispensable et l'emplacement proposé valable. Le comité a aussi pour souci la circulation des cyclistes et piétons.

5 – La consultation pour un DAB

Une enquête a été faite également sur l'intérêt d'un DAB (Distributeur Automatique de Billets) La demande semble évidente et ferme.

Selon M. Lemoisne, le projet va prendre du temps. Les Etablissements financiers ne semblent pas intéressés. Selon Mme Bavye, il faut frapper à d'autres portes.

On peut penser entre autres, et une fois de plus, à l'insécurité du quartier, le magasin « 8à8 » ne souhaitant pas ce dispositif dans ses locaux de peur de prises d'otages du personnel ou de cambriolages...

6 – Les décorations de Noël

A l'occasion de rencontres pour les consultations, certains habitants du Champ du Cerf les avaient jugées insuffisantes. Le comité a donc souhaité avoir l'avis de la municipalité.

Mme Bavye a rappelé qu'après l'incendie criminel il y a deux ans du matériel de décoration, la mairie a réinvesti petit à petit dans des éclairages basse consommation. L'accent sera mis sur le centre ville, cette année il n'y aura rien de plus que l'an dernier, à savoir rue du 8 Mai 1945 et nos 2 ronds points et un peu aux abords des écoles. Par ailleurs, la Ville et ses concitoyens n'échappent pas à la crise. Les demandes de secours augmentent dramatiquement. Le budget municipal doit tenir compte de cette situation. Entre les décorations de Noël et les secours... il faut comprendre.

La réponse viendra aussi de M. Stragier, ex-président du comité de quartier, qui fera remarquer que les aides sociales sont beaucoup plus importantes.

Le comité ne retiendra pas non plus l'idée d'un concours de maisons décorées de peur d'entraîner des aménagements gourmands en énergie. La conclusion : Ne rien faire c'est le bon choix.

7 – Des talus ou murs anti bruit

Des talus anti bruit se mettent en place le long de l'autoroute sur la commune de Lesquin avec les déblais du nouveau stade de Villeneuve d'Ascq. Ces travaux sont réalisés par LMCU afin de protéger des constructions en cours. Peut-être également, une centaine de maisons individuelles dans l'avenir proche.

Dans le champ du Cerf nous avons aussi des demandes d'édifications anti bruit. Les demandeurs sont surtout les résidents des rues La Bruyère et Montaigne.

Pour la rue La Bruyère les nuisances sont doubles. Notamment pour les riverains dont les jardins sont en limite et contrebas de la rue de Lesquin. (lire en questions diverses)

Bonnes notes ont été prises. En un premier temps, la mairie va voir ce qui se fait actuellement sur la commune de Lesquin. Et la situation sur le terrain ronchinois. Ensuite, on en reparlera.

Il reste du terrain entre l'autoroute et le bout des jardins des maisons de la rue Montaigne (du 2 au 12). Là aussi c'est particulièrement bruyant. Par ailleurs, que va devenir ce morceau de champ ? On parle de maisons. Comment peut-t-on construire au pied de l'autoroute ?

8 - Réaménagement de parkings.

Les habitants des immeubles collectifs demandent un réaménagement de leurs parkings. M. Stragier signale qu'un retraçage en épis des emplacements sont nécessaires. Dans cette perspective, il faudrait faire une entrée et une sortie ainsi que l'aménagement d'un sens giratoire. La demande pourra être vue avec les services techniques municipaux.

Au bout de la rue Musset au pied des appartements, une entrée et sortie du parking a été bouché pour bloquer les caravanes. Cela engendre des réclamations de riverains qui voient des résidents des immeubles se garer devant leurs maisons. Comment faire autrement ?

9 - Les sujets divers hors ordre du jour.

9.1 Le passage protégé semble dangereux dans le virage rue à l'angle des rues Musset et Lesquin. Revoir avec les services techniques de la mairie un autre tracé.

9.2 Des odeurs d'égouts rue Chopin. Mme Bavye voit si les services communaux peuvent faire quelque chose.

9.3 Il est rappelé que La Police nationale de Ronchin doit obligatoirement prendre nos plaintes et non nous renvoyer vers un autre Poste de Police.

9.4 Depuis quelques temps, le Champs du Cerf est la cible de pyromanes. Suite aux incendies criminels rue Blaise Pascal, Stendhal et Montaigne, les résidents de la rue Pascal ont fait parvenir une pétition largement soutenue pour demander la fermeture de la servitude. Selon eux, ces servitudes sont à la fois l'accès et l'échappatoire pour les incendiaires.

L'attention a été attirée sur le fait :

- que ce sont des voies d'issue de secours pour la centaine de maison en cas d'accident (le gaz par exemple).
- que ces passages sont utilisés par nombre de personnes à pied (les mêmes étant par ailleurs signataires).
- que le sentiment de colère et d'exaspération est unanimement partagé. Mais la fermeture d'une ou des servitudes revient à s'auto sanctionner. Par ailleurs, l'incendie de la rue Montaigne (le dernier dans ce secteur) ne se situe pas au bord des servitudes.
- M. Lemoisne signale que partout où il a été installé des éclairages puissants les exactions ont disparues. Il en préconise donc l'installation dans ces passages afin d'éviter leur fréquentation douteuse par des individus lâches qui n'évoluent que dans l'ombre. Il porte à notre connaissance un recensement fait par la mairie de toutes les zones obscures de notre commune.

Madame Bavye signale (à toutes fins utiles) que ces servitudes n'appartiennent pas à la commune.

9.5 Les habitants de la rue de la Bruyère se plaignent des passages des poids lourds sur la rue (pont) de Lesquin. En effet, des chauffeurs de camions ont trouvé un échappatoire en sortant à Ronchin. Ils empruntent le contournement (Bd. de l'Europe) puis la rue de Lesquin, pour se rendre sur la zone de frets de Lesquin ou rejoindre l'autoroute A1 à la hauteur de Lesquin, lorsqu'il y a des bouchons sur l'autoroute. Ceci est inadmissible, des camions citernes ont été repérés sur cette route. Il faut revoir la taille et l'implantation des panneaux d'interdiction et demander à la Police de faire des contrôles au moment des embouteillages sur l'autoroute.

M. Lemoisne informe qu'un grand projet Franco-Belge est à l'étude sur un contournement de la grande agglomération Lilloise. Encore une fois, ce projet sera peut être rendu possible dans le cadre du contrat de territoire.

9.6 Le bout de la petite rue Vinci est devenu le nouveau lieu des rendez-vous bruyants et « commerciaux » du week-end. Les riverains demandent la pose de rocher pour empêcher l'accès.

9.7 Un membre du comité a adressé des photos et le message suivant : « La tempête a soufflé dans le chemin Zola »! Ce n'est pas le titre d'un film mais le résultat d'un chantier lesquinois qui reste à l'abandon et donne de l'imagination à ceux qui en ont peu. La bande de béton a été tronçonnée et les gros morceaux sont restés sur place. Du coup, des plaisantins les poussent régulièrement au milieu de la voie.

Prochaines réunions publiques du comité de quartier en 2010 :

Mercredi 27 janvier, 17 mars, 30 juin, 15 septembre, 24 novembre à 18h30

Rapporteurs : P. Huard et R. Bavye